



RAPPORT D'ACTIVITES DES VERT·E·S VAUDOIS·ES

Exercice juin 2023 – avril 2024

Table des Matières

1. Rapport du Bureau..... p.3
2. Rapport du groupe des Vert·e·s au Grand Conseil..... p.6
3. Rapport du Conseiller d'Etat..... p.8
4. Rapport d'activité de la conseillère aux Etats..... p.12
5. Rapport des conseillères nationales et
du conseiller national..... p.13

Rapport d'activité du Bureau pour l'année 2023-2024



Nouvelles internes

Une nouvelle élue avec Gaëlle Valterio, qui assure le lien avec les Jeunes Vert-exs au sein du bureau.

Le bureau s'est réuni à 26 reprises en séance ordinaires (un mardi sur deux) et 5 bureau+ (avec la présence des chef·e·s de groupe du Grand-Conseil, du Conseiller d'Etat et de sa collaboratrice personnelle).

3 comités ont eu lieu (pour les recommandations de vote en vue des votations fédérales et une table ronde autour de l'économie circulaire). Le bureau a comme nouvelle pratique de favoriser des moments d'échange autour de conférences mais aussi d'un verre de bienvenu avant les comités. Cette pratique sera évaluée à la fin de l'année.

Une nouvelle rubrique est présente dans l'hebdomaVerts pour informer en toute transparence sur les chantiers du Bureau et ses principales décisions.

Le bureau a organisé une journée au vert début 2024 pour une réflexion large sur les chantiers de l'année et l'organisation en amont des communales.

Année fédérale oblige, deux assemblées générales extraordinaires ont été organisées (2^{ème} tour du Conseil des Etats et remerciements pour leur travail à Adèle et Valentine).

Cette année, nous avons organisé l'assemblée des délégué·e·s des Vert.e.s CH à Renens le 6 avril, avec notamment l'élection de la présidence des Vert·e·s en la personne de Lisa Mazzone. Un grand merci à la section de l'Ouest pour son implication.

Campagne des Fédérales

La grande partie de notre année a été consacrée aux élections fédérales. 6 comités de campagne locaux ont été organisés avec nos candidat.e-s ainsi qu'une journée de lancement, pour établir de façon participative l'organisation de la campagne et valider les grandes orientations voulues par le bureau et les Vert.e-s suisses.

Une délégation du bureau et du secrétariat a participé aux comités des Vert.e-s suisses, au suivi et au debriefing de la campagne fédérale.

Deux stamms de campagne ont été lancés, lors du premier et deuxième tour – pour les candidat.e-s et membres de Vert.e-s. Le deuxième stamm a été organisés en partenariat avec le PS.

Deux conférences de presse ont été organisées pour les élections fédérales, une pour le lancement de la campagne au Conseil des Etats, la deuxième pour le lancement de la liste aux Fédérales. Ces deux conférences ont eu un très bon écho médiatique.

Le bureau remercie le secrétariat pour sa grande implication dans cette campagne. Les résultats n'ont malheureusement pas été à la hauteur des efforts fournis.

Autres actions du bureau

- Apéritif organisé avec les Associations économiques progressistes. Le Bureau a aussi répondu à l'invitation de « Suissevenço » et reçu « Prométerre », « APRES-Vaud » et « Objectif climat ».
- Le bureau a poursuivi sa priorité d'inclure au mieux les différentes sections, en recevant les différent.e-s président.e-s lors de ses séances du mardi pour parler, avec elles et eux, de leurs besoins, défis et spécificités locales.
- Des séances régulières avec les président.e-s de section ont été organisées, en visioconférence et en présentiel.
- Rencontre avec le parti Pirates.
- Participation au comité d'initiative « Pour un salaire minimum ». Participation au comité de campagne vaudois « AVS13 ».
- Participation au groupe lancé par le Canton sur la mobilité et les routes.
- Soutien aux groupes locaux et aux campagnes locales (par ex. à Epalinges).
- Renoué un lien plus étroit avec nos élu.e-s fédéraux (séance en présentiel et groupe WhatsApp).
- Mis en pause la présence des Vert.e-s sur X/Twitter mais apparu sur « Threads »
- Relancé la coordination romande (contacts plus étroits avec Fribourg, Genève, Valais, Jura bernois et Neuchâtel pour préparer les séances de comité suisse et s'appuyer mutuellement). Université d'été romande initiée par Neuchâtel prévue en 2025.

Consultations

Les Vert·e·s ont aussi participé à plusieurs consultations sur des lois cantonales : (avril 2024) Consultation cantonale - Révision partielle de la loi sur l'aide aux requérants d'asile et à certaines catégories d'étrangers (LARA) ; (février 2024) Consultation cantonale – Modification de loi sur la santé publique (LSP) ; (novembre 2023) Consultation cantonale – Révision partielle de la loi sur les auberges et débits de boissons (LADB) ; (novembre 2023) Consultation cantonale – Avant-projet de révision totale de la loi sur l'énergie (LVLEne) ; (octobre 2023) Consultation fédérale – Nouvelle loi fédérale sur la transparence des personnes morales et l'identification des ayants droit économiques (LTPM) ; (juillet 2023) Nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV) ; (mai 2023) Modification de la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI). Le bureau remercie toutes les personnes qui l'ont aidé dans la rédaction de ces prises de position.

Le bureau réitère ses remerciements à son secrétariat qui a fait un travail énorme cette année d'élection, ses différentes sections qui ont mis beaucoup de temps et d'énergie ainsi que tous les candidat·e·s et membres des Vert·e·s qui font vivre notre mouvement cette année et toutes les autres.

Pour le Bureau
Alice Genoud
Présidente

Rapport d'activité du groupe parlementaire des Vert·e·s 2023-2024



L'année politique a été une année électorale fédérale ce qui a, en général, deux effets sur le Grand Conseil: un ordre du jour qui évite les sujets trop polémiques et quelques individualités qui tentent de se mettre en avant. Cette année n'a pas manqué à cette « tradition ».

De plus, les gros sujets de la législature ne sont pas encore arrivés sur la table du Grand Conseil, ce qui fait de l'année dernière une année assez calme. Le gros débat qui a secoué l'hémicycle est celui sur les baisses fiscales que nous avons perdu. La majorité de droite, y compris les vert'libéraux, semblent déterminée à couper les moyens de l'Etat lui permettant de remplir ses missions d'utilité publique. La première baisse, sous forme de rabais proportionnel a ainsi facilement passé la rampe et sera vraisemblablement suivie par d'autres. Les effets ne se font pas encore ressentir sur le budget de l'Etat, mais cela ne devrait pas tarder.

La majorité de droite a décidé de durcir le ton, mais cette année les vert'libéraux nous ont plus souvent suivi·e·s, sur des questions de mobilités ou institutionnelles, notamment. C'est ainsi que nous avons pu faire passer un dépôt pour créer un système de suppléance des député·e·s au Grand Conseil. Nous avons pu, et c'est un événement historique, renvoyer au Conseil d'Etat un projet d'entretien routier qui n'intégrait ni les enjeux autour de l'environnement naturel, ni de la mobilité cycliste.

Enfin, le groupe des Vert·e·s a fait passer à l'unanimité une motion importante qui vise à interdire les symboles de haine (notamment nazis) sur le territoire cantonal.

Le Groupe a également déposé plusieurs objets importants, dont voici quelques exemples (*pour rappel, tous les dépôts des député·e·s Vert·e·s au Grand Conseil sont consultables [ICI](#)*) :

- Un postulat pour modifier les horaires scolaires afin de mieux prendre en compte le rythme des élèves de Vincent Bonvin
- Une motion pour interdire les relations sexuelles entre professeurs et élèves de Yannick Maury

- Une interpellation de Martine Gerber sur la colère paysanne et une initiative d'Alberto Mocchi pour assurer une concurrence loyale entre les produits suisses et ceux importés
- Une motion pour assurer la restauration de 20 à 30 % du territoire en milieu naturel d'ici à 2030 de Pierre Zwahlen
- Une interpellation sur l'accessibilité des stations de montagne sans voiture par Yolanda Müller-Chabloz
- Une interpellation sur la prise en charge des mineur·e·s non-accompagné·e·s de Géraldine Dubuis
- Une motion pour assurer l'héritage des artistes vaudois·e·s de Claude Nicole Grin
- Une interpellation pour faire la lumière sur l'attitude des services cantonaux face aux procédés de désinfections illégaux utilisés par Nestlé de Felix Stürner
- Une interpellation pour assurer la cohérence de la politique de restauration collective du Canton avec son plan climat d'Anna Perret.

Enfin, au printemps nous avons traité le dossier très technique du plan d'affectation cantonal Lavaux qui est la dernière maille du filet de protection de ce site. Ce dossier très technique a beaucoup occupé le Grand Conseil et a fait l'objet d'un compromis politique qui assure une protection correcte de la biodiversité et du paysage.

Rebecca Joly

Présidente de groupe des député·e·s Vert·e·s

Rapport d'activité 2023-2024 du Conseiller d'État

Deux projets majeurs ont marqué ces 12 derniers mois :

Une nouvelle loi sur la transition énergétique : un projet pour la décennie

En août 2023, le Conseil d'Etat a autorisé le Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité (DJES) à mettre en consultation l'avant-projet de loi sur l'énergie. Une nouvelle loi pour mettre le canton de Vaud sur la voie de la décarbonation et sécuriser l'approvisionnement énergétique. Cet avant-projet fixe des délais pour l'assainissement des « passoirs énergétiques », pour la « solarisation » des toits, et bien sûr pour la fin des chauffages fossiles. Il prévoit également de mieux



Vassilis Venizelos
Conseiller d'Etat

connaître, exploiter le potentiel énergétique vaudois (vent, soleil, géothermie, biomasse, etc), sans oublier l'important gisement des économies d'énergie. Ainsi, pour la première fois, le principe de « sobriété » pourrait être ancré dans une loi vaudoise.

Cet avant-projet est ambitieux, complexe et concerne de nombreux acteurs. Il s'est donc avéré essentiel de mener une consultation XL : j'ai sillonné le canton pour échanger avec la population, rencontré les différents partenaires, les ONG, les associations économiques, les milieux de l'immobilier, de la construction, les représentant-e-s des locataires. Le résultat : plus de 1000 pages de retours de consultation, globalement très positifs. Le projet est maintenant en cours de finalisation en vue de son adoption par le Conseil d'Etat au printemps 2024, puis il suivra sa vie parlementaire.

80 millions pour la protection des mineur-e-s : une priorité politique

Le DJES s'est fixé pour objectif, dans le programme de législature, de renforcer la protection des enfants en danger dans leur développement. Les défis sont multiples : augmentation importante du nombre d'enfants qui ont un besoin de protection (plus de 8000 situations suivies en 2023), complexification des situations, précarisation des familles, pénurie de personnel.

Sur proposition du DJES, le Conseil d'Etat a donc décidé, en mars 2024, de renforcer substantiellement cette politique publique avec l'octroi d'une nouvelle enveloppe budgétaire conséquente de 80 millions de francs. Des mesures ambitieuses sont ainsi prévues pour augmenter la capacité d'hébergement des foyers et adapter l'offre de prestations ambulatoires afin d'assurer durablement la qualité de la prise en charge sur l'ensemble du territoire.

Et pour revaloriser l'entier du secteur social parapublic et faire face à la pénurie de personnel, le Conseil d'Etat a déjà alloué une première enveloppe de 15 millions de francs dont la répartition a été discutée lors d'assises organisées en novembre 2023. Sa concrétisation a débuté dès janvier par une première augmentation salariale pour les éducateurs et éducatrices de 300 francs par mois en moyenne pour un poste à temps plein.

L'activité, riche et protéiforme, du Département ne pourrait se résumer à ces deux seuls projets. Car la vie quotidienne du DJES est marquée de nombreuses petites et grandes décisions mais qui ont chacune pour objectif de faire la différence, pour un canton plus durable. Ces décisions se matérialisent par des investissements, des modifications légales pour adapter les règles du jeu, des stratégies pour fixer un cap et des rencontres sur le

terrain pour écouter, dialoguer, avancer.

Je ne citerai ici que quelques-unes de ces avancées, sans prétention d'exhaustivité :

Jeunesse

- **Loi sur le soutien aux activités de jeunesse** : le Grand Conseil a adopté, en septembre 2023, la révision de cette loi qui incite notamment à entendre davantage la voix des enfants et de faire d'eux de véritables partenaires de l'Etat. La loi instaure un « réflexe jeune », soit la possibilité de consulter les jeunes sur tout projet de loi ou de décret, au travers de la Commission de jeunes ou via des formes nouvelles, comme des sondages numériques.
- **Recrutement de 50 nouvelles familles d'accueil** : pour répondre à l'augmentation des enfants ayant besoin de protection, le Département a lancé, en décembre 2023, une campagne pour recruter de nouvelles familles d'accueil avec hébergement. Cette solution de placement est sécurisante et adaptée aux besoins des mineurs, notamment des bébés et des jeunes enfants. En parallèle, le soutien aux familles d'accueil sera renforcé via une simplification administrative et une revalorisation de leur indemnité dès 2024.
- **Renforcement de la prévention auprès des enfants et des jeunes** : le Conseil d'Etat a validé en octobre 2023 une nouvelle organisation avec pour objectif d'établir une stratégie globale de prévention, portée par les trois départements concernés, à savoir le DSAS, le DEF et le DJES.

Environnement

- **Vaud, un canton pionnier de l'économie circulaire des matériaux** : dans le but de diminuer l'impact de l'extraction de matériaux sur les milieux naturels, ainsi que de favoriser l'économie circulaire des ressources, le Conseil d'Etat a décidé, en juillet 2023, de proposer un contre-projet direct ambitieux à l'initiative « Sauvons le Mormont ». Le contre-projet se déploiera en deux mouvements : d'une part, un nouvel article constitutionnel fixera le principe de l'économie circulaire des matériaux et créera les conditions-cadres pour favoriser la réutilisation et le recyclage des matériaux de construction. D'autre part, la protection de la colline du Mormont sera ancrée dans la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager.
- **Davantage d'aides financières pour la transition énergétique** : en 2023, plus de 63 millions de francs ont été octroyés dans le cadre du Programme Bâtiment, ce qui a permis 1300 rénovations et 2230 changements de chauffage. Et en 2024, ce sont près de 75 millions qui seront investis afin d'encourager davantage encore les rénovations énergétiques et accélérer le recours aux énergies renouvelables.
- **Inauguration du premier parc éolien vaudois à Sainte-Croix (octobre 2023)** : ces 6 éoliennes assureront une production énergétique de 22 GWh/an, correspondant aux besoins électriques de Ste-Croix (env. 4900 habitant-e-s). Et 4 à 6 nouveaux parcs éoliens sont attendus pour 2035. Le suivi de la mise en œuvre et de l'efficacité des mesures de compensation environnementale (notamment l'impact sur la faune ailée) est un enjeu important et fait l'objet de discussions avec les porteurs de projets et les ONG.
- **Des projets contre le déclin de la biodiversité** : de nouvelles renaturations de cours d'eau (dont la revitalisation du Delta du Rhône) sont en cours de planification, et des restaurations de marais, zones alluviales et prairies sèches d'importance nationale continuent à être menées. Nous voulons rétablir la fonctionnalité de l'infrastructure écologique cantonale : la biodiversité est une de nos meilleures alliées pour faire face aux crises climatiques.

- **Une meilleure protection des espèces menacées** avec les modifications, en juin 2023, de directives qui interdisent désormais la chasse du tétras-lyre et restreignent la période de chasse de la bécasse des bois et le périmètre de chasse pour le lièvre.
- **Le loup est là** : ce grand prédateur continue à occuper les séances du Grand Conseil ! Nous poursuivons le but de pacifier la situation en cherchant les bons équilibres et de rationaliser les débats en se basant sur des faits scientifiques. Ainsi, en mai 2023, le Conseil d'Etat a adopté un plan d'action pour la saison d'alpage qui mise sur différentes mesures: monitoring de l'espèce, protection des troupeaux, indemnisation, régulation.
- **16 millions pour gérer les sites pollués et les polluants émergents**: ce crédit-cadre, validé en février 2024 par le Conseil d'Etat, est destiné à intensifier l'action de l'Etat et le soutien aux communes dans la gestion des sites pollués et des anciennes décharges. Cette enveloppe permettra de mener de nouvelles investigations, d'élargir la surveillance de plus de 1300 sites et de procéder à l'assainissement de buttes de tir. Cet investissement permettra également de se doter d'une stratégie de lutte contre les polluants émergents, tels que les PFAS.
- **Pour une meilleure gestion de l'eau** : pour préserver la ressource et la biodiversité et répondre aux demandes en eau, différents plans sectoriels sont en cours d'élaboration.
- **Le sol, une ressource vitale à préserver**: un plan d'action est en cours d'élaboration. Il déterminera les actions nécessaires pour garantir la qualité des sols afin qu'ils soient résistants, résilients et aptes à remplir leurs fonctions pour le bien-être des générations actuelles et futures. Son adoption est prévue pour 2024.

Sécurité

- **La réinsertion des personnes détenues se prépare dès le premier jour de détention**: en février 2024, avec le service pénitentiaire, nous avons invité les médias en prison, à la découverte des ateliers de production des EPO. L'objectif? Mettre des visages sur la nouvelle stratégie de réinsertion des personnes détenues. Le message? La réinsertion doit se planifier dès les premiers jours de détention. Nous avons donc imaginé un déploiement sur plusieurs volets: travail, bien-être, mais aussi formation, renforcement des compétences sociales et maintien du lien avec l'extérieur. Une stratégie qui se complète par de nouvelles infrastructures pénitentiaires pensées pour la réinsertion et une équipe renforcée pour porter ces ambitions au sein du service. Nous continuons par ailleurs à développer la justice restaurative en partenariat avec le Swiss RJ Forum et l'association pour la justice restaurative en Suisse (AJURES).
- **Lutte contre la surpopulation carcérale**: le Service pénitentiaire recherche en permanence des solutions visant à réduire la surpopulation carcérale sur sol vaudois, non seulement par le biais de placements hors du canton mais aussi par le biais d'exécution de peines sous forme de travail d'intérêt général, de semi-détention ou d'une surveillance électronique. Et les projets d'infrastructures vont de l'avant: le Conseil d'Etat a décidé que le projet de construction du futur établissement pénitentiaire des Grands-Marais pourra se faire en une seule étape, avec une mise en service progressive des 410 places du site dès 2030 et, d'ici là, l'opportunité de développer des espaces modulaires est à l'étude.
- **Une nouvelle facture policière** : dans le cadre de l'accord conclu entre le Canton et les faîtières communales sur la péréquation, une nouvelle facture policière répartissant les coûts entre les communes de manière plus équitable a été proposée au Grand Conseil. Affaire à suivre !

- **Prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent**: le dispositif de prévention des radicalisations s'est renforcé en 2023 pour mieux prendre en charge les cas, dont le nombre est en hausse. Par ailleurs, les travaux se poursuivent en vue de pérenniser le dispositif, notamment par la tenue d'ateliers de réflexions et de visites à l'étranger pour s'inspirer de bonnes pratiques.
- **Sécurisation des rencontres sportives dans le canton, lutte contre le hooliganisme, gestion de l'espace public et deal de rue, manifestations organisées dans le cadre du centenaire du Traité de Lausanne, arrivée croissante des gens du voyage**: la police cantonale a été active sur de nombreux fronts pour garantir la sécurité de toute la population.
- **Arrêt CEDH contre l'interdiction générale de la mendicité**: à la suite d'un jugement de la Cour européenne des droits de l'homme, la loi pénale vaudoise a été révisée afin de se conformer à la jurisprudence, notamment en ce qui concerne le respect du principe de proportionnalité et la protection du passant. En juillet 2023, le Conseil d'Etat a ainsi transmis au Grand Conseil un projet de modification légale visant à sanctionner la mendicité agressive et dans certains lieux. En outre, le Conseil d'Etat propose de renforcer les sanctions contre l'exploitation de la mendicité.
- **Arrivées croissantes des gens du voyage étrangers**: 2023 a été marquée par un nombre record de nuitées dans le canton de Vaud, et 2024 présage aussi d'une augmentation du nombre de caravanes installées sur notre territoire. Le DJES s'est doté d'une nouvelle stratégie qui mise à la fois sur la recherche de terrains, la médiation, la lutte contre les incivilités et le renforcement du cadre légal en vigueur.

Mercis

Je souhaite encore vivement remercier mes équipes qui m'entourent et me challengent au quotidien – leur professionnalisme, leur humour me permettent de naviguer et de garder le cap, même par gros temps. Et merci à vous, chères Vertes, chers Verts, pour votre accompagnement au long cours. Vos questionnements, vos conseils, votre présence me sont indispensables dans ce délicat et passionnant exercice du pouvoir.

Vassilis Venizelos

Yverdon-les-Bains, avril 2024

Rapport d'activité de la conseillère aux Etats de juin à décembre 2023



Adèle Thorens Goumaz
Conseillère aux Etats

J'ai déposé ma dernière intervention parlementaire à la session de juin 2023. Il s'agit [d'une interpellation qui demande au Conseil fédéral de se positionner sur une référence officielle, qui permettrait de fixer des critères clairs sur ce que l'on entend par «entreprise durable»](#). L'interpellation se base sur une publication de B-Lab Suisse intitulée «L'entrepreneuriat durable en Suisse, une opportunité pour un nouveau cadre juridique», qui souligne le fait que de nombreux pays ont légiféré sur le sujet, mais pas la Suisse. Le Conseil fédéral a répondu à l'interpellation à la session d'automne - ma dernière session - de manière positive. Cette porte entrouverte a encouragé d'autres collègues à reprendre le dossier. Sophie Michaud Gigon a notamment déposé une intervention sur le sujet au Conseil national.

Durant mes derniers mois à Berne, je me suis surtout concentrée sur mon rôle de présidente de la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie. Nous avons dû ajouter des séances supplémentaires à notre agenda et nous nous sommes livrés à un véritable marathon pour terminer les importants dossiers qui étaient en cours, en particulier le Mantelerlass, la Loi sur le CO2 et la deuxième révision de la LAT. Mon seul regret a été de ne pas être parvenue à terminer encore la révision de la LPE sur l'économie circulaire lors de la session de septembre. Nous étions pourtant à bout touchant, mais c'est le nouveau parlement qui a finalement bouclé ce dossier, qui a probablement été le plus important pour moi durant toute ma vie politique.

Comme je voulais que nous terminions un maximum de dossiers avant la fin de la législature, j'ai renoncé à la traditionnelle visite des présidents de commission dans leur canton, qui nous aurait fait perdre un temps précieux. Pour que le canton de Vaud soit néanmoins mis à l'honneur, j'ai organisé un apéritif au Palais fédéral et fait venir la vigneronne bio d'Échichens Catherine Cruchon, qui a présenté le projet Bottle Back, qui permet de réutiliser les bouteilles de vin plutôt que de les recycler, dans un esprit d'économie circulaire bien comprise. Elle a pu s'exprimer devant les membres de la commission, le conseiller fédéral Albert Rösti et la présidente du Conseil d'État vaudois Christelle Luisier.

Je remercie tout particulièrement mes collègues élus fédéraux verts vaudois, avec qui j'ai eu l'immense plaisir de collaborer pendant cette dernière année au parlement, ainsi que tous les Vertes et Verts de mon canton, élus ou non, qui m'ont encouragée, accompagnée et portée, en 2023 et pendant les années précédentes. Rien de tout ce que j'ai pu faire n'aurait été possible sans vous.

Rapport d'activité des conseillères nationales et du conseiller national de juin 2023 à avril 2024



Raphael Mahaim
Conseiller national

Une année électorale

Il est impossible de faire un bilan de l'année écoulée sans mentionner... qu'il s'agissait d'une année électorale. Une telle période est forcément d'une intensité toute particulière. Elle l'a été pour moi, avec vous et grâce à vous. J'aimerais ainsi commencer par la chose la plus importante qui soit, c'est vous remercier une nouvelle fois toutes et tous, chères Vertes, chers Verts, pour l'immense et magnifique soutien et aide que vous m'avez apportés durant la campagne fédérale pour le Conseil des Etats. Dans tout le canton, durant tous ces mois de campagne, j'ai pu mesurer la force de notre « famille » verte, sa créativité, son

courage et son énergie militante. A mon grand regret, nous n'avons pas conservé le siège d'Adèle Thorens et je suis désolé de ne pas y être parvenu. La présence verte au Conseil des Etats est si importante pour peser à Berne et cela aurait été un privilège de pouvoir y poursuivre le magnifique travail accompli par Adèle (et Luc Recordon avant elle).

Je retiendrai tout de même que cette campagne nous a permis de montrer notre détermination, notre présence et notre engagement, malgré le climat – au sens propre et figuré – moins favorable qu'en 2019. La perte du siège de notre excellente collègue Valentine Python a aussi été très douloureuse, tout comme la perte de quelques sièges ailleurs en Suisse. Mais globalement, notre mouvement se porte bien et nous sommes plus déterminés que jamais à œuvrer, durant cette législature, contre les vents contraires, pour un monde plus juste et plus vert.

Travail en commission

Les mois précédant les élections ont été marqués par plusieurs dossiers importants traités par la commission des affaires juridiques du conseil national où je siège, à commencer par la grande réforme du droit pénal sexuel. Le projet est désormais entièrement adopté par les deux chambres, et nous nous sommes enfin dotés d'un droit pénal qui tient mieux compte du consentement et qui sanctionne aussi certains comportements jusqu'alors encore non punissables, comme par exemple le *revenge porn*. Avec plusieurs collègues d'autres partis, nous avons déposé un postulat demandant un suivi de la mise en œuvre du nouveau droit, car la pratique judiciaire sera évidemment déterminante pour la suite.

Parmi les grands sujets un peu moins médiatisés, il y a aussi eu une réforme importante de la protection des maîtres de l'ouvrage en cas de défauts de construction. Aujourd'hui, les situations très douloureuses de défauts dans la construction sont légion : notamment les petits propriétaires ou petits entrepreneurs sont très mal protégés contre des entreprises qui bâclent leur travail, refusent toute réparation en cas de problème et dans le pire des cas se mettent en faillite pour éviter toutes poursuites. Le code des obligations a été révisé par le conseil national pour renforcer quelque peu certaines protections (délai d'avis des défauts, types de défauts couverts, etc.).

Le droit du bail fait l'objet d'attaques très dures, par les lobbies les plus acharnés de propriétaires qui ont pignon sur rue à Berne: on veut affaiblir les possibilités de contestation du loyer initial, faciliter les congés et réduire les possibilités de sous-location. Autant de réformes qui passeront en votation populaire, les référendums ayant été systématiquement lancés (ou annoncés).

Tout récemment, le conseil national a fait un pas important en faveur de l'interdiction des signes nazis (et extrémistes), qui demeurent en Suisse autorisés même lorsqu'ils sont arborés publiquement. Nous ne voulons pas en Suisse de croix gammée ou de salut hitlérien dans les rues, surtout dans le contexte actuel de forte montée de l'antisémitisme !

Outre la commission des affaires juridiques, je siège dans la commission chargée de l'élection des procureurs et juges fédéraux, une tâche beaucoup moins visible mais ô combien importante pour la stabilité et nos institutions et la qualité de nos décisions de justice.

Thèmes d'engagement

En dehors du travail de commission, je poursuis mes engagements dans les domaines qui me tiennent à cœur et que j'avais déjà mentionnés dans mon rapport d'activité de l'année dernière. J'aimerais cette fois-ci en mentionner deux :

Dans le contexte de la révolte paysanne, je poursuis mon engagement de longue date pour une fiscalité agricole plus équitable. J'ai [récemment réussi](#) à faire adopter un postulat au conseil national sur ce sujet. En outre, je suis convaincu que le seul moyen de réellement rémunérer le travail des familles paysannes à leur juste valeur, c'est de travailler pour préserver et augmenter leurs marges, notamment face à la grande distribution. En écho au débat français, j'ai déposé une initiative parlementaire demandant l'introduction en Suisse de prix planchers à la production (voir lien [ici](#)).

Je poursuis mon travail sur l'indépendance énergétique de la Suisse. Le dossier du scandaleux Traité sur la charte de l'énergie – qui protège les investissements dans les énergies fossiles – va à n'en pas douter rebondir ces prochains temps, l'Europe et de nombreux Etats ayant décidé d'en sortir, à l'inverse du Conseil fédéral qui tergiverse de façon incompréhensible. Nous continuons à mettre la pression sur le gouvernement à ce sujet par divers moyens parlementaires. Je suis aussi intervenu sur le potentiel solaire en zone agricole ou encore sur l'origine russe des sources d'énergie en Suisse.

Dépôts

Tous mes dépôts effectués l'année dernière sont visibles sur ce lien :

<https://www.parlament.ch/fr/biografie/rapha%C3%ABl-mahaim/4327>

Justice climatique

Difficile de conclure ce rapport sans mentionner la [décision historique](#) de la Cour européenne des Droits de l'Homme obtenue en ce début du mois d'avril 2024, après 8 ans de travail acharné avec de nombreuses personnes, travail à l'époque commencé aussi avec les Vert.e.s. En novembre 2015, nous tenions une conférence de presse au Palais fédéral avec... une certaine Adèle Thorens et un certain Luc Recordon... pour annoncer notre

intention de lancer une action judiciaire climatique. Une nouvelle fois, nous avons raison en avance. Raison de dire que la justice est parfois nécessaire pour corriger les errements et manquements de l'exécutif, raison de dire que la protection du climat est un droit fondamental et raison de croire que les très respectables juges de la CEDH seraient un jour prêts à faire l'histoire avec un grand H. Il sera passionnant de suivre en Suisse la concrétisation de cet arrêt. Mais d'ores et déjà, nous pouvons mesurer à quel point cela influence positivement les choses, à tous les niveaux. La discussion lancée par certains esprits revanchards et mauvais perdants sur « les juges étrangers » s'esomptera aussi vite qu'elle est apparue, j'en suis convaincu.

Une nouvelle législature

Cette année 2023-2024 a d'abord été marquée par la fin de la dernière législature 2019-2023 où les fronts se sont durcis à l'approche des élections fédérales et où les dernières sessions parlementaires permettaient déjà difficilement d'obtenir des compromis et faire aboutir des propositions écologiques et sociales.

Le recul des forces vertes aux fédérales et la perte de nos sièges ont eu un impact important que nous avons ressenti dès la session parlementaire d'hiver. Nous avons perdu plusieurs sièges dans les commissions - nous ne sommes par exemple plus que deux au lieu de quatre à la Commission de l'économie et des redevances - et en plénum les partis de droite ne nous font pas de cadeaux, décomplexés. Cela exige deux fois plus de travail et d'efforts.



Sophie Michaud Gigon
Conseillère nationale

Cette nouvelle législature 2023-2027 s'annonce donc incomparable à la précédente. Les préoccupations climatiques et pour la biodiversité ont été reléguées au second plan lors des deux dernières sessions: une révision de la loi sur le CO2 totalement insuffisante pour atteindre la neutralité carbone et respecter la volonté populaire (Loi climat), des atteintes contre la lutte contre le bruit ou les zones 30km/h ont été décidées; les exemples sont nombreux. Heureusement, le peuple a soutenu en juin 2023 la loi pour la protection du climat, et plus récemment l'initiative pour une 13ème rente. Cela valait la peine de s'engager sur les stands et dans les débats publics (et privés). Un dossier qui m'est cher a cependant abouti, l'initiative parlementaire pour renforcer l'économie circulaire en Suisse.

Je souhaite encore vous **remercier**, chères et chers Vert-e-s, pour votre mobilisation et votre soutien dans cette campagne, qui ont permis que nous continuions notre travail à Berne avec Léonore et Raphaël. Notre motivation commune a créé une belle ambiance de campagne. Un grand merci aux sections et aux candidat-e-s pour leur participation, ainsi qu'au Bureau pour l'organisation.

Votre confiance me **motive** et je poursuivrai lors de cette législature - avec énergie et conviction - mon engagement en faveur de l'environnement, de la transition de l'économie et d'une société plus juste et plus paisible au quotidien.

Transition et économie durable

En tant que membre de la commission de l'économie et des redevances (CER/WAK), je veux continuer à poser les jalons d'une économie plus durable.

En matière d'**économie circulaire**, 12 ans après notre initiative populaire "Économie verte" que nous avons déposée les Vert-e-s en 2012 et qui avait été rejetée par le Parlement à l'époque, l'initiative parlementaire "Développer l'économie circulaire en Suisse" a finalement abouti à la session parlementaire de ce printemps. Sa mise en œuvre sera importante, que ce soit sur le développement des filières, l'interdiction de l'usage unique ou l'indice de réparabilité (savoir si un objet est réparable ou pas). Je suis par ailleurs très heureuse que cette dynamique trouve un écho cantonal avec la table-ronde organisée par le Bureau lors du comité du 8 février 2024, qui a permis le dépôt de mon [interpellation sur les moules quagga](#), ainsi que la mise sur pied du groupe de travail économie circulaire.

En lien avec cette thématique et notre Canton, l'annonce de la fermeture du site de production de verre Vetropack à Saint-Prex m'a motivée à déposer une interpellation face aux risques économiques, de sécurité d'approvisionnement et environnementaux que poserait la fermeture de cet unique site de production de verre d'emballage en Suisse: [Fin de la production des emballages en verre en Suisse : quelles implications pour l'économie circulaire et la sécurité d'approvisionnement et quelles opportunités pour Vetropack?](#) D'autant plus que des initiatives de lavage et réutilisation du verre pour une économie circulaire voient le jour (dont Bottle Back, Ça Vaud L'Retour,...) et dépendent d'une production indigène.

Mon initiative parlementaire "[Introduire un statut juridique facultatif "Entreprise Durable" pour les PME suisses](#)" déposée en septembre 2023 vise à mettre en place un nouveau statut juridique aux entreprises qui satisfont des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Une qualification officielle surtout inspirée d'autres pays ("entreprises à mission" en France ou "Benefit Corporation" aux USA et Canada), afin d'encourager les PME à agir pour la transition et reconnaître leurs engagements en matière de durabilité. Ce projet est mené par "[l'Alliance pour des entreprises durables](#)", un mouvement d'entrepreneurs et entrepreneuses, d'organisations économiques progressistes et de la société civile.

Depuis quelques mois, j'attire l'attention sur le manque d'anticipation et de stratégie de **politique industrielle** de notre pays face aux subventions massives des USA (*Inflation Reduction Act*) et de l'Europe (*Green New Deal* notamment), qui créent une forte concurrence. L'approvisionnement de secteurs stratégiques comme les énergies renouvelables, les semi-conducteurs ou les médicaments pourrait être mis à mal. À l'automne 2023, nous avons déposé un paquet d'interventions parlementaires pour une offensive solaire: sécuriser notre approvisionnement en panneaux photovoltaïques et soutenir les entreprises suisses actives dans ce secteur. (Lire à ce sujet [l'article 24heures](#)). Cette question de la concurrence internationale et des secteurs stratégiques m'a permis de réunir une sélection de parlementaires et le Conseiller fédéral afin d'avoir un échange informel à la session de décembre; ma commission se penchera enfin dessus prochainement puisque mes collègues m'ont suivie pour auditionner des experts et acteurs concernés.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques)

Depuis le début de l'année, je **préside désormais la [délégation parlementaire à l'OCDE](#)** qui traite beaucoup de fiscalité (comme l'imposition minimale des entreprises acceptée en juin 2023 par le peuple), mais aussi de dossiers sociétaux ou environnementaux qui sont importants

comme la [lutte contre la corruption](#) ou la réduction des émissions de CO2 - avec en particulier le sujet de la taxe carbone. La participation au réseau parlementaire et les échanges approfondis avec les expert-e-s de l'OCDE ont eu lieu à Paris en avril.

Dossier européen

Depuis l'abandon de l'accord-cadre en 2021, de nombreuses conséquences pèsent sur les entreprises comme sur les hautes écoles/universités. Il a longtemps été difficile d'obtenir des informations et faire passer des propositions, même en commission. C'est pourquoi j'ai déposé une [interpellation pour évaluer les conséquences sur l'économie suisse](#) de l'arrêt des négociations avec l'UE.

Entre-temps, heureusement, un nouveau mandat de négociation a été proposé puis adopté par le Conseil fédéral. Ce dossier sera sans doute un des points forts de cette législature avec des débats qui s'annoncent décisifs.

Agriculture & alimentation durable

Alors que le sujet des marges et de la transparence des prix dans la chaîne alimentaire ([la FRC a mené deux enquêtes](#)) m'avait déjà occupée l'année passée dans les coulisses et les médias, la révolte paysanne a mis un coup de projecteur sur ces problématiques. Les Vert-e-s défendent des prix justes pour les agriculteurs-trices ainsi que des standards plus stricts pour les produits importés - des messages qu'il convient de rappeler alors que nous sommes souvent pris pour cibles sur ce sujet.

Dans ce domaine, j'ai repris la proposition de mon ancienne collègue Isabelle Pasquier-Eichenberger [pour un observatoire des prix et des marges](#) que je défendrai cette année en tant que porte-parole de la WAK-N qui l'a acceptée en 1ère phase. Il faudra désormais passer la rampe du Conseil des Etats qui n'a pas de Romands dans sa commission et moins de proximité paysans-consommateurs-trices.

Le Sommet sur le système alimentaire suisse a eu lieu en 2023, pour passer d'une politique agricole à une politique agro-alimentaire qui prend en compte toute la chaîne alimentaire, de la fourche à la fourchette, avec des modes de production & consommation durables. La prochaine politique agricole PA2030+ devra intégrer cette réforme. Par ailleurs, nous vivons aussi une rigidification des fronts autour des 3.5% de surface de promotion de la biodiversité.

Enfin, un autre dossier concernant l'alimentation et notre gestion de l'eau, cette année, a été le [scandale sur la filtration des eaux minérales Henniez et du groupe Nestlé](#). Une actualité qui touche notre Canton, avec une portée internationale, sur le sujet de la protection des eaux dans le contexte de pression sur son utilisation avec la crise climatique. Au vu de la qualité des eaux qui se détériore au détriment de notre santé et de l'environnement, et de la présence de produits phytosanitaires, j'ai [interpellé le Conseil fédéral sur la législation sur les eaux minérales](#) pour éviter la tromperie des consommateurs-trices et faire évoluer la législation par rapport à la réalité.

Justice et action collective

L'année à venir sera [l'heure de vérité pour l'action collective](#), un de mes chevaux de bataille que je porte depuis plusieurs années et qui vise à instaurer un mécanisme dont nos voisins européens disposent depuis plusieurs années, voire dizaines d'années, pour permettre à un

nombre important de personnes ayant subi un dommage civil de se regrouper pour obtenir justice.

Douze ans depuis la motion acceptée sans opposition par les chambres et chargeant le Conseil fédéral de légiférer, après les constats du CF sur les lacunes dans les instruments juridiques civils en Suisse, le projet de loi du Conseil fédéral est en commission des affaires juridiques du Conseil national, et malgré un projet de loi modeste et équilibré qui bénéficie aux consommateurs-trices (non dédommagement pour le scandale des moteurs truqués VW) et aux PME (qui seraient lésées par un grand fournisseur ou une plateforme par exemple), l'entrée en matière n'a toujours pas été décidée. Il y a quelques jours, la décision de la CEDH à Strasbourg sur les mesures climatiques de la Suisse a jeté un trouble, trouble récupéré par les opposants à l'action collective, et - même si les affaires n'ont rien de comparable -, on a vécu un 3ème report de décision...

Fiscalité et imposition individuelle

Thématique phare de la Commission de l'économie, la fiscalité nous a bien évidemment occupés, notamment avec l'imposition minimale des entreprises à 15% acceptée par le peuple (voir section OCDE). Mais un autre projet, dernière relique des réformes d'Ueli Maurer, n'a pas passé la rampe (nous avons menacé d'un référendum): la taxe au tonnage pour le secteur maritime. En effet, le Conseil fédéral voulait proposer un avantage fiscal pour le secteur polluant du transport maritime et par conséquent aussi celui des matières premières. Heureusement, les tensions autour des finances fédérales l'ont fait se raviser.

L'imposition individuelle, projet actuellement en commission, favorisera l'autonomie financière des femmes/individus indépendamment de leur régime matrimonial et donc de leur choix de vie. Priorité de la législature dans le domaine fiscal, ce sera vraisemblablement un dossier porté principalement par les femmes de plusieurs partis, dont le nôtre. Malgré son coût pour la collectivité, les Vert-e-s soutiennent cette proposition qui dépénalise le mariage au niveau fiscal et favorise une meilleure égalité, ainsi qu'un encouragement du travail des femmes. Il participe aussi à la lutte contre la pénurie de main d'œuvre.

Protection de la population, santé et vie chère

Face à une situation économique difficile, la hausse des prix précarisant une partie de plus en plus importante de la population, j'ai continué à m'engager pour tenter de rééquilibrer les rapports de force, en particulier dans le domaine des primes maladie - autre sujet pour le 9 juin prochain - avec le dépôt d'une [initiative parlementaire pour un gel des primes](#).

Dans la suite de l'initiative populaire "Stop à l'îlot de cherté" et son contre-projet indirect adopté par le Parlement en 2021, je suis intervenue au sujet de sa mise en œuvre et de [l'évaluation de l'état et l'évolution de l'îlot de cherté](#) que constitue la Suisse pour ses agriculteurs-trices, PME et familles ([lien vers l'intervention en plénum](#)), ou encore [les possibilités d'analyser et étendre le géoblocage en Suisse](#), une pratique qui vise à empêcher les consommateurs-trices d'accéder à un produit ou un service moins cher à l'étranger.

Entre travail en coulisses et travail médiatique, entre dépôts et travail en commission, entre interventions en plénum et discussions animées au café, entre vrais débats et posts sur les réseaux, entre échanges tactiques et bombes à retardement, le travail parlementaire a été cette année varié et complété par celui autour des élections fédérales.

Les objets déposés en 2023-2024

| | | | |
|--------------------------|-------------------------|--|----------|
| Interpellation | 23.3609 | Fin de la clause des trois ans pour les médecins formés à l'étranger. Anticiper les problèmes d'équivalence entre diplômes pour le bien-être des patients | 05.06.23 |
| Interpellation | 23.3736 | Extension et monitoring de l'interdiction du géoblocage | 15.06.23 |
| Interpellation | 23.3737 | Quelles sont les conséquences pour l'économie suisse de l'état du dossier européen ? | 15.06.23 |
| Postulat | 23.3738 | État et évolution de l'îlot de cherté suisse - pour les consommateurs et les PME | 15.06.23 |
| Initiative parlementaire | 23.454 | Introduire un statut juridique facultatif "Entreprise durable" pour les PME suisses | 28.09.23 |
| Initiative parlementaire | 23.466 | Un gel des primes maladie s'impose | 29.09.23 |
| Interpellation | 24.3065 | Eau minérale naturelle : quel est l'avenir de cette dénomination ? | 29.02.24 |
| Interpellation | 24.3243 | Le problème économique et écologique des moules Quagga: quelles pistes poursuit la Confédération ? | 14.03.24 |
| Interpellation | 24.3247 | Fin de la production des emballages en verre en Suisse : quelles implications pour l'économie circulaire et la sécurité d'approvisionnement et quelles opportunités pour Vetropack ? | 14.03.24 |
| Interpellation | 24.3272 | Quelle est la limitation prévue des microplastiques ajoutés intentionnellement ? | 14.03.24 |



Léonore Porchet
Conseillère nationale

Considérations générales

Année électorale, l'année 2023 fut intense aussi bien au niveau du Parlement que par la campagne des fédérales. Difficile aussi au vu de nos résultats et de la perte, dans le Canton de Vaud, du siège d'Adèle Thorens et celui de Valentine Python. Deux personnalités qui nous manquent dans nos travaux, merci à elles deux pour tout ce qu'elles ont porté à Berne. Avec Raphaël Mahaim et Sophie Michaud Gigon, ainsi que tous et toutes les VERT-E-S, nous continuons de batailler pour défendre nos positions et dossiers.

Au niveau du Parlement le virage à droite résultant des dernières élections se ressent fortement et il n'y a pas une session sans que des droits sociaux, environnementaux ou humains ne soient attaqués par le camp bourgeois. Les conséquences financières de décisions du Parlement, notamment l'augmentation du budget de l'armée, est lourde sur le budget de la Confédération, avec des coupes dans la formation, la recherche, la culture, la coopération internationale, etc...

Commission de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS-N)

La santé fait partie de mes sujets de prédilection, notamment parce que c'est notre bien le plus précieux, mais aussi parce que c'est là que l'on subit le plus l'impact du réchauffement climatique et de l'effondrement de la biodiversité. Pour une grande partie de la population aussi, la thématique est importante: chacun·e souhaite une bonne santé pour lui/elle-même et ses proches et un grand nombre d'entre nous s'arrache les cheveux devant l'augmentation des primes d'assurance maladie. Au Parlement fédéral, les échos sont toutefois tout autres. La réflexion se concentre sur les seuls coûts de la santé, sans penser à l'importance de la répartition de ces derniers.

C'est ce que reflète la plupart de nos discussions au sein de la CSSS-N. Notre système de santé arrivant en bout de course, il est important de le réformer. La plupart des dossiers que nous abordons concernent les coûts. La question de la numérisation de la santé a aussi été discutée. Concernant ma position sur notre système de santé, lisez [ma note de blog](#). À ce titre, la mise à l'agenda de notre papier de position "[Santé et environnement](#)", [nous a occupé](#) et va continuer à nous occuper.

Ma commission est aussi chargée des dossiers touchant à la sécurité sociale et donc à la politique des trois piliers. [AVS13](#) (youppie on a gagné!!), l'initiative des jeunes PLR ou encore le projet LPP21 (sur lequel nous devrions voter à l'automne) sont des sujets pour lesquels nous essayons de faire entendre notre voix minoritaire.

Travail parlementaire

Retrouvez mes notes de blog résumant, session par session, mon travail parlementaire :

- [Session de printemps 2023](#)
- [Session d'été 2023](#)
- [Session d'automne 2023](#)
- [Session d'hiver 2023](#)

Objets déposés et autres activités

J'ai déposé 25 objets durant la période 2023-2024. Vous retrouverez les dépôts mentionnés dans le présent rapport et bien d'autres sur [le site du Parlement](#).

Active en commission comme à la tribune, je suis [intervenue 18 fois](#) lors des sessions 2023 dont je fais des résumés qui se trouvent sur [mon site internet](#). Je publie aussi après chaque session une newsletter à laquelle vous pouvez vous abonner (lien sur [mon site internet](#)).

Je suis également régulièrement sollicitée par les médias (vous retrouverez une sélection des mes interventions dans [ma revue de presse](#), état au 31.12.2021) et m'engage fortement [dans le milieu associatif](#). Vous retrouverez également mes liens d'intérêt [sur le site de Lobbywatch](#).

Durant cette législature, j'ai poursuivi mon engagement aux côtés de [Travail.Suisse](#), dont je suis vice-présidente. Mais aussi comme présidente de [Santé Sexuelle Suisse](#). À ce titre, je me suis engagée particulièrement sur les questions des [conditions de travail](#), [l'égalité salariale](#) et [l'accès à l'avortement](#).

Et bien sûr je continue mon engagement comme co-directrice de BDFIL. Avec [Gaëlle Kovaliv](#) et notre équipe, nous nous réjouissons de vous accueillir à la Rasude jusqu'au 28 avril pour découvrir [BDFIL 2024](#).